

CTSD Jeudi 4 mars 2021

Déclaration préalable FSU



Monsieur le DASEN ,

Alors que nous vivons depuis un an une crise sanitaire majeure, une crise sociale se surajoute à celle existante, conséquence de la crise sanitaire et à son mode de gestion qui a plongé les familles dans le dénuement. L'école le sait, le voit car elle est en première ligne de cette détresse. Perte d'emploi, arrêt de tout revenu, déprime, dépression, peur, angoisse du lendemain, violences physiques et psychologiques, absence de perspective ... Malheureusement, ce n'est que le début. Au-delà des morts liées au Covid, d'autres augmentent aussi liées aux reports de soins, à d'autres pathologies, aux suicides.

C'est pourtant dans ce contexte que le ministre choisit d'appliquer, dans un rituel de gestion non modifié de la carte scolaire, des règles comptables, qui font grossir des groupes classes et détériorent de fait les conditions d'accueil et d'application des règles sanitaires.

C'est dans ce contexte que la trêve sur les postes ruraux est rompue et que les RPI se voient amputer de classes. On sait que ces fermetures de classes font glisser lentement les sites scolaires disséminés vers leurs fermetures et vers la concentration de pôles scolaires.

C'est dans ce contexte que les postes de PDMQDC se voient réduits de 8 à 1, sans qu'il n'y ait eu une quelconque évaluation de ce dispositif. L'école un.e enseignant.e une classe atteint ses limites. Des équipes surnuméraires par rapport au nombre de classes sont désormais plus que jamais nécessaires.

Le SNUipp-FSu vous demande de prendre vos responsabilités de DASEN pour rendre pérenne les seuils d'effectifs et les dispositifs qui améliorent la vie dans les écoles. Dans la période que nous traversons la société a besoin de plus d'école et de mieux d'école. Nous savons que les services publics amortissent les chocs liés à la crise et favorisent la cohésion et luttent in fine contre tous les séparatismes. Nous vous demandons d'être volontariste, innovant en promouvant partout un service public d'éducation de proximité qui prend en compte les défis d'aujourd'hui :

- Les enjeux de lutte contre les inégalités sociales particulièrement vives en ces temps de crise. Inégalités sociales criantes dans les territoires urbains sensibles et dans les territoires ruraux éloignés de l'accès aux services élémentaires. Chacun de ces territoires doit bénéficier de l'appui de fonctionnaires assurant le soutien psycho-pédagogiques dans le cadre des services publics.
- Les enjeux éducatifs : l'accueil croissant d'élèves relevant du champ du handicap impose à l'école de revoir ses normes d'effectifs.
- Les enjeux environnementaux, plus d'écoles signifie moins de déplacement.

- Les enjeux sanitaires qui ne sont pas seulement conjoncturels car les spécialistes s'accordent à dire que nous allons devoir vivre avec ces risques. Les effectifs moins élevés permettent un meilleur respect des gestes barrières.

Et enfin, pour faire face à ces enjeux l'Education Nationale doit assurer à son personnel les moyens de se former.

Nous comptons sur vous pour relever ce défi. Pour notre part, nous vous avons lancé un certain nombre d'alertes sur l'état de la profession et les besoins pour assurer des conditions d'apprentissage dignes de l'école publique française en 2021. En tant que représentants du personnel nous ne laisserons pas le ministère qui a ouvert l'éducation aux officines privées, détruire en même temps le service public d'éducation en le mettant sous la coupe de gestionnaires. Cela mettrait l'éducation dans la même situation que le service public de santé et nous en voyons aujourd'hui, les conséquences.